



## Tarifs des prestations de l'INPI

- Fiche rédigée par l'équipe éditoriale de WebLex
- Dernière vérification de la fiche : 26/01/2016
- Dernière mise à jour de la fiche : 26/01/2016

### TARIFS DES PRESTATIONS DE L'INPI (en vigueur depuis le 1er mai 2014)

#### I – PUBLICATION

BULLETIN OFFICIEL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	
Le numéro	
L'abonnement annuel	
BULLETIN OFFICIEL DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE	
Brevets d'inventions (abrégés - listes) :	
Le numéro (bulletins antérieurs à 2007 dans la limite des stocks disponibles)	
Marques de fabrique, de commerce ou de service :	
Le numéro	
L'abonnement annuel	
Dessins et modèles :	
Le numéro	
L'abonnement annuel	

#### II – FOURNITURES DE DOCUMENTS

DOCUMENTS CERTIFIÉS	
Copie officielle (brevet, marque, dessins et modèles)	

Certificat d'identité (marque, dessins et modèles)	
État des inscriptions aux registres nationaux	
Copie de document du registre national du commerce et des sociétés (RNCS)	
Copie de récompense industrielle	
<b>COPIES DE DOCUMENTS</b>	
Copie du dossier d'immatriculation	
Copie d'acte ou de statut	
Copie d'un dossier complet du RNCS Copie des comptes annuels (hors annexes)	
Copie d'annexes aux comptes annuels	
Copie de comptes annuels et annexes	
Copie de tout document de brevet ou de marque ou de dessin et modèle ou de jurisprudence ou de doctrine	
Tout autre document	
<b>AVIS DOCUMENTAIRE</b>	
Demande d'avis documentaire	
<b>DOCUMENTS DIVERS</b>	
Délivrance, enregistrement et gardiennage de l'enveloppe de déclaration d'invention d'un salarié	
État des redevances annuelles de maintien en vigueur d'un brevet	

Certificat d'inscription ou de non-inscription au RNCS	
Communication d'une pièce du RNCS	

### **III – PRESTATIONS DE RECHERCHES**

<b>BREVETS</b>	
Recherches brevets (recherche de nouveauté, état de l'art, portefeuille déposant, panorama du positionnement des acteurs, etc.)	
Surveillances brevets (veille technologique et concurrentielle)	
<b>DESSINS ET MODÈLES</b>	
Recherches dessins et modèles (recherche d'un modèle donné, portefeuille déposant, etc.)	
Surveillances dessins et modèles (surveillance sur les nouveautés déposées ou sur un nom de déposant)	
<b>MARQUES, NOMS DE SOCIÉTÉS, NOMS DE DOMAINE</b>	
<i>Avant le dépôt :</i>	
Recherches d'antériorité de similitude (dans la limite de 5 classes)	
Recherche marques pour ? 3 classes	
Recherche noms de sociétés pour ? 3 GAS*	
Forfait recherche marques dans toutes les classes	
Forfait recherche noms de sociétés pour tous les GAS	
Forfait recherche marques et noms de sociétés (? 3 classes et 3 GAS)	

Forfait recherche marques et noms de sociétés (? 3 classes ou 3 GAS), noms de domaines .fr +.gTLD** +.eu (recherche à l'identique pour les noms de domaines)	
Autres prestations de recherches en France et à l'étranger	
Recherche par radical (dans la limite de 5 classes ou GAS) Recherche par classe ou GAS supplémentaire	
<i>Après le dépôt :</i>	
Surveillances à l'identique de nom de société nom de domaine	
Surveillance nom de domaine .fr + .gTLD + .eu (52 envois/an)	
Surveillance nom de domaine 1 extension + .gTLD (52 envois/an) Surveillance nom de domaine mondiale y compris .gTLD (52 envois/an)	
Surveillance nom de société en France au RNCS (12 envois/an)	
Surveillances de similitudes marques	
Surveillance nom de marque verbale en France ? 3 classes (52 envois/an)	
Autres prestations de surveillance en France et à l'étranger (52 envois/an)	
<i>À tout moment :</i>	
Enquête d'usage marque simple Enquête d'usage approfondie Autres prestations de recherches en France et à l'étranger	

<p>Jurisprudence :</p> <p>Recherche simple de jurisprudence nationale par numéro de titre et/ou noms des parties</p> <p>Recherche de jurisprudence nationale personnalisée</p>	
--	--

Détail des abréviations :

\* GAS : groupement d'activité similaire

\*\* .gTLD : référence aux noms de domaines génériques .com, .org, etc.

**IV – PRODUITS DE VALORISATION DU FONDS DOCUMENTAIRE**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Copie numérique personnalisée de brevet (1791-1902)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ouvrage sur le piano : « Touches à touches »</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fac-similé de brevet (modèle luxe, format A3)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fac-similé de brevet « brevets des aïeux » (reliure simili cuir, format A4)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fac-similé de brevet (modèle classique, format A4)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Fac-similé de brevet « Jaume et Dugourc »</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cartes à jouer « Jaume et Dugourc »</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planche de brevet, marque ou dessin et modèle (sur papier Rives Ivoire, format 40x60)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Planche de brevet, marque ou dessin et modèle avec encadrement</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poster de brevet, marque ou dessin et modèle (modèle plastifié, format A3)</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Guide des archives de l'INPI</li> <li>• Catalogue « Figures de vol »</li> </ul>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Catalogue « INPI Expo »</li> </ul>	
---	--

## **V – DIVERS**

<ul style="list-style-type: none"> <li>• Dossier d'examen à la qualification de conseil en propriété industrielle</li> </ul>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transmission d'une demande d'enregistrement de marque ou de dessins et modèles communautaires à l'OHMI</li> </ul>	

Les dates auxquelles les redevances sont considérées comme acquittées sont les suivantes :

<b>MODES DE VERSEMENT</b>		<b>DATES D'EFFE</b>
Mandat postal Chèque bancaire Ordre de prélèvement sur un compte client ouvert auprès de l'INPI	Envoyé directement à l'adresse désignée par décision du Directeur général de l'INPI	Date d'envoi de l'effet (le cas échéant, la date de la poste faisant foi)
Chèque bancaire Ordre de prélèvement sur un compte client ouvert auprès de l'INPI	Remis directement aux guichets du siège de l'INPI	Date de remise de l'effet
Numéraire	Remis directement aux guichets du siège de l'INPI	Date du paiement
Virement bancaire	Sur le compte de l'agent comptable de l'INPI	Date de crédit du compte
Carte bancaire	En ligne sur le site <a href="http://www.inpi.fr">www.inpi.fr</a> ou aux guichets du siège de l'INPI	Date du paiement

Sources :

- [www.inpi.fr](http://www.inpi.fr)